

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

- **SECRETARIAT** •
- **COMPTABILITÉ** •

PRISE RAPIDE DE LA PAROLE

CORRIGÉ & BARÈME

PREMIÈRE PARTIE (8 points)

Correction selon annexe jointe.

Coefficient de pénalisation à fixer par la commission de correction après examen de quelques copies.

DEUXIÈME PARTIE (12 points)

Correction selon annexe jointe.

transcription manuscrite de la prise sténographique

	Pénalisations
Mot ou ensemble de mots changés ajoutés, omis ou intervertis : Ne modifiant pas le sens du texte Modifiant légèrement le sens du texte Gênant ou empêchant la compréhension	0 * 1 à 2 2 à 6 { par mot ou ensemble de mots selon gravité
Mots manquants successifs (blancs dans la restitution) : Deux à cinq mots Six à dix mots Onze à quinze mots A partir du seizième mot	2 2 à 4 ** 4 à 8 ** + 1/2 par mot manquant supplémentaire
Ponctuation défectueuse : Grammaticalement incorrecte ou absente, mais ne modifiant pas le sens de la phrase Introduisant un contresens ou un non-sens	1 2 { par phrase ou ensemble de phrases concernées
Paragraphes : Mal déterminés ou en nombre excessif Absents	{ 1 à 3
Fautes d'orthographe (1) : D'accord D'usage D'usage sur des mots du langage courant (2) ou du langage professionnel élémentaire (3) :	2 1 2
Fautes d'accent : Faute grammaticale Autres accents incorrects ou omis	2 (maximum 3 par 1 copie)
* Une pénalisation égale à 1 peut être prévue si la nature du sujet l'exige. Dans cette hypothèse, qui devrait être exceptionnelle, il y a lieu de prévenir les candidats qu'on attend d'eux une transcription strictement conforme au texte dicté.	
** A l'appréciation des correcteurs, en fonction du caractère plus ou moins significatif des mots manquants.	

(1) La commission de barème peut prévoir le plafonnement ou la dégressivité du décompte des fautes d'orthographe s'il apparaît une difficulté orthographique particulière eu égard au niveau de formation.

(2) Pour apprécier le caractère courant des mots on peut se référer à divers ouvrages spécialisés, tels que "le français fondamental" de GUGENHEIM.

(3) L'étendue de ce langage élémentaire n'est pas identique selon la spécialité et le niveau de formation.

CORRIGÉ DU TEXTE DICTÉ

DURANT 2 MINUTES A 80 MOTS PAR MINUTE

- Bien choisir son offre d'accès à Internet : les fournisseurs d'accès sont nombreux. Mieux vaut opter pour une offre forfaitaire qui comprend l'abonnement et les communications.*
- Préparer son courrier au préalable : pour éviter d'alourdir sa facture téléphonique ou de gaspiller son crédit de temps, il est préférable de saisir son courrier sur son logiciel de messagerie avant de se connecter.*
- Trouver l'information : Il existe des logiciels appelés agents intelligents qui facilitent la tâche de l'internaute.*
- Permettre l'accès aux plus jeunes : pour sélectionner le contenu des sites consultables par les enfants, il existe un logiciel de filtrage.*
- Eviter de télécharger des fichiers sur son disque dur lorsqu'on ne peut pas identifier clairement l'émetteur.*
- Se connecter aux meilleures heures : l'accès est plus rapide de 8 heures à 12 heures.*
- Acheter sur le web : avant de donner son numéro de carte bancaire, il est préférable de vérifier que le prestataire vous garantit que son site est sécurisé...*

Extrait du magazine "CAMIF"

(image jointe au dossier : cycliste)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Course cycliste du 21.07.2002

NOM : DUFAY (1) Prénom : Alexandre (0,5)
 Date de naissance : 1985 (0,5)
 Adresse : 8 rue de la Paix (0,5) Ville : LAXOU
 Code postal : 54520 (0,5)
 Club ou équipe : La petite reine (0,5)
 Nombre de participation(s) à la course : 111 (0,5)
 Réception de la participation de 120 F soit 18,32 euros
 OUI NON (1)

Moyen de paiement de la participation :

espèces chèque autres (1) *de aucune sans succès*

Participation au repas du dimanche soir :

OUI (0,5) NON

Nombre de repas :

> adultes... à 100 F soit 15,24 euros (1) TOTAL : F soit euros
 > enfants de moins de 12 ans... à 50 F soit 7,62 euros Paiement : OUI NON (1)

LICENCIÉS : Nom de la fédération sportive : <u>Fédération française de cyclisme</u> (1) Numéro de licence (en cours de validité) : <u>98 22 01 28</u> (1)	NON LICENCIÉS : Réception du certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
--	---